YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/NL/SV/EN

DECISION N° 2005/263

OBJET : Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle "LE QUATUOR – Sur la corde rêve" conclu avec la Société POLYFOLIES SAS.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002 et 27 juin 2002 modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics et de réalisation d'emprunts,

VU l'arrêté n°2005/286 du 19 juillet 2005 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du maire à Mme Nicole LAMOTH, Deuxième Adjoint.

CONSIDERANT que la Commune d'Yerres organise une représentation du spectacle "LE QUATUOR –Sur la corde rêve", le vendredi 30 septembre 2005 à 20h30, dans la salle polyvalente du CEC - 2, rue Marc Sangnier à YERRES,

DECIDE

DE conclure et signer un contrat de cession du droit d'exploitation conclu avec la société POLYFOLIES SAS – 13, place du Marché – 781100 LE VESINET, représentée par Monsieur Dominique DUMOND en sa qualité de Président, pour un montant de 16 800 euros H.T. soit 16 880 euros TTC,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2005,

Fait à Yerres, le 2 août 2005

REÇU LE
- 5 AOUT 2005
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Pour le Député-Maire empêché,
L'Adjoint délégué,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 28

Nicole LAMOTH